

Permanence des élus - du 29/03 au 03/04



Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, sans rendez-vous.

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

DU 29 MARS AU 3 AVRIL 2021

o **Jeudi 1er avril, de 14h à 16h**

François MANDELLI, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o **Vendredi 2 avril, de 14h30 à 16h**

Christine THOMAS, *Adjointe au Maire*

Maison des Maraîchers

o **Samedi 3 avril, de 11h à 12h**

Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal Délégué*

auprès de M. le Maire

Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr